

اوتو هول Auto Hall

COMPTES CONSOLIDÉS SELON LES NORMES IFRS

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso- et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOEMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMAA	Commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation Dongfeng	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-
Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.
- Immobilisations corporelles -IAS 16-
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement -IAS 17-

Le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2018

	31-déc-18	31-déc-17
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	49.436.102,45	49.604.929,78
Immobilisations corporelles	1.486.195.280,05	1.397.976.946,80
Autres Instruments Financiers	49.315,00	49.315,00
Impôts différés Actif	10.277.550,64	8.322.644,74
Actifs non courants	1.645.964.258,14	1.455.983.836,32
Stocks	1.127.715.710,23	1.304.112.565,14
Comptes Clients	729.010.621,09	950.441.422,08
Autres créances d'exploitation	337.206.234,59	424.933.641,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156.595.893,14	214.990.555,74
Actifs courants	2.394.620.459,05	2.893.668.084,29
Total Actif	3.940.584.717,19	4.349.651.922,61
PASSIF		
Capital social	502.945.290,00	492.459.690,00
Prime d'émission	251.021.566,80	160.845.406,80
Réserves consolidées	854.985.532,91	861.401.705,19
Résultats consolidés de l'exercice	149.613.942,77	166.825.671,37
Capitaux propres part groupe	1.758.566.322,48	1.681.532.463,57
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1.758.566.322,48	1.681.532.463,57
Autres passifs non courants	474.389.628,33	528.142.745,92
Impôts différés Passif	53.730.337,14	40.594.425,65
Passifs non courants	2.286.686.287,95	2.250.269.635,14
Dettes fournisseurs	463.298.412,30	415.844.860,13
Autres passifs courants	71.742.810,01	126.431.518,07
Autres passifs financiers à court terme	1.118.657.206,93	1.487.305.909,27
Passifs courants	1.653.698.429,24	2.099.582.287,47
Total Passif	3.940.584.717,19	4.349.651.922,61

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2018

	31-déc-18	31-déc-17
Flux de trésorerie d'exploitation	674.858	409.351
Résultat net consolidé	149.614	166.826
Dotations aux amortissements	115.677	98.262
Elimination des impôts différés	11.625	12.860
Produits de cession des immobilisations corporelles	(37.132)	(39.438)
VNC sur cession d'actifs	15.106	15.387
Variation du besoin en fond de roulement	363.618	82.809
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)		
Coût de l'endettement	56.350	66.645
Flux de trésorerie d'investissement	(182.247)	(147.404)
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(213.379)	(180.842)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	37.132	33.438
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	(182.557)	(413.072)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(172.361)	(295.476)
Dividendes convertis en actions	100.662	-
Remboursement des dettes de financement	(59.254)	(1.623)
Coût de l'endettement	(56.350)	(66.645)
Autres	(554)	672
Variation de trésorerie nette	310.054	(151.125)
Trésorerie d'ouverture	(1.272.315)	(1.121.190)
Trésorerie de clôture	(962.261)	(1.272.315)

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS IFRS AU 31 DECEMBRE 2018

	31-déc-18	31-déc-17
Chiffre d'affaires	4.811.636.630,50	5.054.576.062,96
Coût des biens vendus	4.012.200.042,31	4.231.824.093,42
Charges externes	114.470.749,72	119.978.099,08
Charges de personnel	237.207.505,77	210.617.456,72
Impôts et taxes	15.958.512,52	15.887.082,83
Dotations-Reprises d'exploitations	125.697.622,61	110.430.645,27
Autres produits	42.137.579,86	46.671.508,52
Autres charges	36.880.643,03	32.977.418,27
RESULTAT OPERATIONNEL	311.359.134,40	379.532.775,89
Produits financiers	22.099.682,55	7.566.344,91
Charges financières	90.060.706,39	127.287.033,31
RESULTAT FINANCIER	-67.961.043,84	-119.730.688,40
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	243.398.090,56	259.802.087,49
Charges d'impôt	93.784.147,79	92.976.415,82
- Impôt exigible	82.158.622,90	80.116.417,21
- Impôt différé	11.625.524,89	12.859.998,61
RESULTAT NET CONSOLIDE	149.613.942,77	166.825.671,67

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2017	492.460	160.845	861.402	166.826	1.681.533	-	1.681.533
Dividendes			(172.361)		(172.361)		(172.361)
Affectation de résultat			166.826	(166.826)			
Résultat net de l'exercice				149.614	149.614		149.614
Augmentation/Réduction du capital	10.485	90.177			100.662		100.662
Frais/Augmentation/Réduction du capital							
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(881)		(881)		(881)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	502.945	251.022	854.986	149.614	1.758.567		1.758.567

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL
64, Avenue Lalla Yacout
Casablanca

Résumé du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe AUTO HALL, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.758.566.322,48 dont un bénéfice net consolidé de MAD 149.613.942,77.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS).
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe AUTO HALL, constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :
- Une société faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall a reçu en date du 4 février 2019 un avis de vérification fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur les revenus salariaux au titre des exercices 2015 à 2017.
- Cinq sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall ont fait l'objet de contrôles fiscaux. Courant 2018, ces sociétés ont conclu des accords avec l'administration fiscale, pour règlement définitif de ces contrôles, qui se sont traduits par des paiements totaux de MMAD 15,8.

Casablanca, le 20 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

EIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
10, rue de la Liberté - Casablanca
Tél: 0539 10 10 10 - Fax: 0539 23 38 79
www.grantthornton.ma

MAZARS Audit & Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Mohammed VI
20000 Casablanca
Tél: 0539 01 42 34 30
www.mazars.ma

Faïza MEKOUAR
Associée